

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-260/SG/SAS portant modificatif à l'arrêté n° 1934/SG/SAS du 2 décembre 1968 relatif à l'ouverture d'un concours professionnel pour l'admission d'élèves au Centre à d'enseignement professionnel hospitalier au titre de l'année 1969

n° 69-260/SG/SAS

Ministère MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	Date de publication 10 février 1969
Numéro JO n° 4 du 25/02/1969	Date du numéro 25 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1° de l'arrêté n° 1934/SG/SAS du 24 décembre 1968 : est modifié ainsi qu'il suit: Au lieu de «Art. 1%. — Un concours professionnel est ouvert à la Direction de la Santé publique pour l'admission de deux élèves techniciens et de quatre élèves infirmiers ou infirmières au Centre d'enseignement professionnel hospitalier au titre de l'année 1969. Lire; «Art. 1%. — Un concours professionnel est ouvert à la Direction de la Santé publique pour l'admission de deux élèves techniciens et de cinq élèves infirmiers ou infirmières au Codes d'enseignement professionnel hospitalier au titre de l'année 1969. Le reste sans changement.